

ON S'ABONNE :
 A LYON, au bureau du journal, quai
 St-Antoine, n. 27, et grande rue
 Mercière, n. 32, au 2e.
 A PARIS, à la librairie-correspondance
 de P. Justin, place de la Bourse,
 n. 8; et à l'office-cor. de Lepelletier
 Bourgoin et Co, rue Notre-Dame-
 des-Victoires, n. 18.

LE CENSEUR,

Journal de Lyon, Politique, Industriel et Littéraire.



Le Censeur donne les nouvelles 24
 heures avant les journaux de Paris.
 PRIX :
 16 francs pour 3 mois ;
 32 francs pour 6 mois ;
 64 francs pour l'année.
 Hors du département du Rhône,
 1 franc de plus par trimestre.

LYON, 13 octobre.

Tous les intérêts qui en Suisse et en Allemagne sont opposés à l'influence française se coalisent pour mettre à profit la situation où le ministère parisien nous a placés. La Prusse n'oublie pas son système de douanes, et, dans ce moment, elle fait tous ses efforts pour entraîner la Suisse dans la ligue qu'elle a formée contre nous.

La Suisse a, comme tous les pays, des ressources et des débouchés divers; pour certaines productions, l'alliance avec la France est préférable; pour d'autres, l'alliance avec l'Allemagne. Jusqu'à présent, la France avait prévalu, et les rapports, la ressemblance de mœurs, de coutumes, de gouvernement y contribuaient beaucoup. Mais si une haine nationale vient s'ajouter aux motifs de préférence que peut mériter l'Allemagne de la part de la Suisse, le changement dans la politique de nos voisins sera subit et complet.

L'Allemagne tire une grande partie de ses vins de la France qui les donne meilleurs et à moindre prix que la Suisse, et cela, au grand regret des vigneron des cantons vignicoles; mais si la Suisse faisait entrer librement ses vins en Allemagne pendant que la France serait frappée d'un droit considérable, l'égalité serait rétablie entre nos vins et ceux de la Suisse, et bientôt même l'infériorité serait de notre côté.

De même pour la soirie, Zurich ferait une concurrence facile à Crevelt, si les douanes prussiennes ne la gênaient pas; et Lyon serait à coup-sûr privé de toute chance pour cette lutte commerciale. Les fabricans suisses ne doivent-ils pas désirer avec ardeur la rupture complète entre leur pays et le nôtre, et l'union avec l'Allemagne?

Sans doute, les relations actuelles ont d'autres avantages qui contrebalancent ceux-ci. Les denrées méditerranéennes arrivent plus facilement en Suisse par Marseille que par Trieste; par le Havre que par Rotterdam ou Hambourg. Mais nos amis en Suisse perdent de plus en plus le droit de défendre leurs intérêts et les nôtres; et d'ailleurs, ce que nous achetons en Suisse, nous l'achèterons toujours; nous ne pouvons nous passer des objets de commerce que nous en tirons; de ce côté, la Suisse ne perdra pas, et comme elle augmentera d'un autre côté ses débouchés, elle aura deux bénéfices: celui de nous vendre à nous sans acheter et de vendre également à l'Allemagne où elle achètera. Au lieu d'une fabrique sur le sol de la Suisse, il s'en établira deux pendant que la France verra diminuer les siennes et émigrer ses ouvriers.

Tout l'espoir qui peut rester au gouvernement français, c'est que les Suisses attachés à la France se sépareront des Suisses qui penchent pour l'Allemagne; c'est que la guerre civile éclatera entre la partie démocratique et la partie aristocratique des cantons: intérêts de commerce et d'industrie, intérêts politiques, intérêts religieux, tout peut être mis en mouvement sur le sol de l'Helvétie; joignez-y la différence des langues; et le peuple le plus heureux et le mieux gouverné de la terre, car il est gouverné à son gré, peut devenir demain le plus divisé, le plus déchiré par les factions et la guerre. Ce serait une grande satisfaction pour nos maîtres et un beau succès de vengeance. Mais le succès réel ne serait-il pas surtout pour les gouvernements absolus qui puniraient à leur gré le peuple qui, en dépit des éléments de discorde qui pouvaient exister chez lui, avait donné jusqu'ici l'exemple de la liberté jointe à l'ordre, de l'indépendance particulière n'excluant pas l'unité générale.

L'AMNISTIE DE SA MAJESTÉ NICOLAS.

Le ministre de la justice Russe a présenté à la signature de son souverain la proposition d'amnistie suivante :

« Sire,

« J'ai l'honneur de me conformer aux ordres de Votre Majesté en appelant sa royale sollicitude sur quelques-uns des auteurs de la chute qui a failli vous rompre les reins sur la route de Saint-Petersbourg.

« Après la douloureuse nécessité de faire justice des plus coupables conspirateurs, et d'établir en principe qu'on ne casse pas impunément les clavicules d'un autocrate, un grand devoir nous était imposé.

« Nous devons l'exemple d'une rigueur momentanée qui effrayât les mauvais cochers et avertit les entrepreneurs de routes publiques de faire leur besogne de manière à ce que votre majesté ne risquât plus d'être couchée tout de son long dans le mortier.

« C'était le droit de votre couronne, son devoir envers la Russie; et plus l'anarchie s'obstinait à vous creuser des ornières, plus il importait de faire prévaloir contre elle les mesures de nivellement que vous avez daigné adopter.

« La justice du pays et la morale publique sont satisfaites. Le cocher et le postillon qui avaient failli briser les reins de votre majesté, ne verseront plus personne à l'avenir. Tous les deux sont morts sous le bâton.

« Depuis cet acte de haute justice, tout va pour le mieux dans l'empire de toutes les Russies, et nous devons espérer qu'il en sera toujours ainsi, maintenant que Votre Majesté a son rallier à elle l'amour populaire et les sympathies nationales en promettant que l'on fit bonne et prompte justice des claviculicides.

« Mais, Sire, il ne faut pas confondre les criminels endurcis avec les

On lit dans le National :

Nous demanderons ce qu'on doit penser du rôle que jouent en France les représentants des puissances auprès desquelles nous entretenons des agens si pénétrés de leurs devoirs? Le Journal des Débats pourra-t-il nous expliquer comment il se fait que, quand nos ambassadeurs se contentent de suivre les revues de Berlin et de St-Petersbourg, et s'estiment heureux d'être tolérés par l'aristocratie des antichambres de M. de Metternich, le gouvernement français souffre la perpétuelle intervention, dans toutes les affaires du pays, des trois hauts commissaires de la Sainte-Alliance? comment il ne s'opère pas un changement dans l'administration, qu'on ne vienne citer l'opinion des puissances sur le mérite des ministres qu'on chasse et de ceux qu'on reprend?

La France est le seul pays où des ministres étrangers entretiennent des relations directes avec le souverain, où il soit permis à des Russes, à des Prussiens et à des Autrichiens de juger hautement les mesures du gouvernement, d'approuver ou de condamner ses choix.

En Angleterre, le roi n'aurait pas une entrevue avec un ambassadeur hors la présence du secrétaire-d'état des affaires étrangères. Les ambassadeurs assistent aux levers, aux fêtes de la cour, et c'est à cela que se bornent tous leurs rapports avec la royauté. Si la sainte-alliance intrigue auprès du roi Guillaume, c'est par l'entremise du duc de Cumberland et des princes allemands qui entourent la reine. Les ambassadeurs n'ont de relations qu'avec les oisifs de l'aristocratie, et un homme public ne cause jamais avec eux des affaires de son pays. Il n'est venu dans la tête d'aucun Anglais de s'inquiéter de l'opinion du prince Esthazy sur l'émancipation des catholiques irlandais et des républicains de M. de Lieven pour la réforme. La restauration elle-même, qu'il nous est pénible de citer comme un exemple de dignité, la restauration, qui avait de bonnes raisons pour ménager ses protecteurs du dehors, la restauration, quand elle pensa que son avenir était moins chancelant, fit quelque effort pour se soustraire à cette odieuse surveillance.

M. Molé, le noble et illustre chef de la diplomatie, a-t-il oublié ce qu'il en a coûté aux Bourbons de la branche aînée pour n'avoir pu s'affranchir de cette influence? a-t-il oublié comment Napoléon, son premier maître, recevait les impertinentes visites de lord Withworth?

Un nouvel accident accompagné de circonstances horribles vient d'arriver sur le chemin de fer, à la station de Givors :

Hier soir, à six heures, un moment après le départ du convoi de voyageurs venant de Lyon, un malheureux ouvrier occupé à débarrasser la voie, de cadres et de wagons vides, pour donner passage à un convoi chargé et conduit par une locomotive placée à l'arrière, a glissé sur la bande, et a eu à l'instant la tête séparée du tronc par les wagons qui venaient immédiatement derrière et étaient en mouvement. Son cadavre a été transporté à l'hôpital de Givors.

Ces accidents, quelque multipliés qu'ils soient, n'étonnent pas si l'on fait attention à la confusion qui règne sur les points d'arrivée où les voyageurs s'arrêtent ou montent en voiture. Le pélemêle qui règne à chaque station doit nécessairement donner lieu à de fréquentes catastrophes.

Mais indépendamment de l'ordre qui prévientrait en grande partie de pareils malheurs, s'il était observé comme il doit l'être dans toute entreprise importante, il y aurait, selon nous, un moyen mécanique dont l'application en rendrait le retour à peu près impossible.

Ce qui a causé tant de catastrophes sur les chemins de fer, c'est que les roues des wagons forment avec le rail un angle rentrant, vers le sommet duquel les objets qui se rencontrent sur la bande de fer sont entraînés par le mouvement de rotation, et puis broyés par le poids de la machine.

Il serait facile et peu coûteux de corriger cette disposition dangereuse et d'empêcher les accidents dont elle est cause. Pour cela, il suffirait d'armer la partie antérieure de chaque wagon, formant tête de convoi, d'un éperon en forme d'arc-boutant fixé aux essieux de devant ou à toute autre partie du chariot, et venant effleurer le rail sans le toucher, en formant avec lui un angle saillant dont le sommet serait situé en sens inverse de l'angle formé par le rail et le périmètre de la roue.

criminelles repentans; ce ne serait ni logique, ni royal. Nous avons dans les cachots des piqueurs, chasseurs, grooms et valets de pied qui escortaient Votre Majesté le jour de l'attentat: peut-être se sont-ils associés d'intention au complot; mais, Sire, permettez-moi de vous le dire, ce ne sont pas eux personnellement qui ont perpétré l'attentat en question.

« D'ailleurs, la profonde repentance que la plupart d'entr'eux témoignent hautement, permet aujourd'hui d'user en leur faveur du plus beau privilège de la couronne.

« Ce n'est pas une amnistie générale que j'ai l'honneur de vous proposer; à Dieu et à Votre Majesté ne plaise? Cette mesure serait célébrée par ceux qui couvent encore de mauvais desseins contre vous, comme le désaveu de la justice expéditive que nous avons faite des principaux criminels.

« De plus, elle aurait l'inconvénient d'affaiblir l'effet moral de nos jugemens qui doivent être infaillibles, et de mettre sur la même ligne le malheureux qui s'agenouille et le scélérat qui refuse de se courber.

« La mesure que je propose à Votre Majesté est plus équitable et plus politique; elle est aussi plus conforme aux principes de la justice distributive; et la justice distributive, Sire, vous le savez, c'est la justice nationale.

« Le cœur de Votre Majesté est toujours prêt à se laisser toucher par le repentir, par l'appel à son inépuisable clémence, il vole même ordinairement au-devant des vœux des condamnés politiques; mais il ne doit rien à l'obstination des malintentionnés toujours prêts à verser le monarque et la monarchie.

« La clémence exercée d'une manière aveugle, multiplie les crimes, et éternise les attentats. Si Votre Majesté eut été moins magnanime envers la Pologne, les Polonais ne bougeraient plus aujourd'hui.

Par cette disposition, les objets qui se trouveraient sur le rail, au moment du passage des wagons, au lieu d'être pris sous le tranchant de la roue, seraient rejetés en dehors de la voie ou poussés sur elle sans être saisis ni broyés. Il est certain que si un appareil de ce genre eût été appliqué aux wagons de Saint-Etienne, le malheureux ouvrier qui a eu la tête tranchée n'aurait pas éprouvé ce sort tragique, et que, rejeté de la voie ou chassé sur elle, il aurait eu le temps de se reconnaître et de se sauver.

Au moyen de quelques modifications, il serait en outre facile de rendre cet appareil propre à chasser de la voie suivie par les roues les pierres et autres corps durs qui s'y rencontrent souvent et qui font quelquefois sauter les wagons hors des rails: on obtiendrait ainsi un double résultat d'utilité et surtout d'humanité.

Nous ne doutons pas que la compagnie du chemin de fer qui, indépendamment des sentimens d'humanité qui l'aiment sans doute, a le plus grand intérêt à prévenir le retour de pareils accidents, ne s'empresse d'adopter ce moyen ou tout autre moyen analogue, également propre à remédier aux inconvéniens meurtriers que nous avons signalés. (Courrier de Lyon.)

Mme Albert nous quitte samedi. — Elle a voulu, avant de partir, prouver qu'elle joint à un grand mérite comme comédienné une âme noble et sensible. Nous apprenons qu'elle a saisi avec empressement l'occasion que lui offrait le *Bénéfice* d'un artiste pour contribuer à le rendre fructueux. Elle jouera donc au Grand-Théâtre, demain vendredi 14 octobre, *Léontins* et *Georgette*, deux pièces dans lesquelles ressort admirablement la flexibilité de son talent. Les personnes qui n'ont pas encore entendu Mme Albert voudront s'associer à sa bonne action, et y trouveront leur récompense. Celles qui l'ont déjà applaudie se rendront sans qu'on le leur dise à son dernier rendez-vous, et le bénéficiaire qui mérite la sympathie de tout le monde par une conduite privée que nous ne pouvons dévoiler, n'aura pas à se plaindre du résultat de cette représentation.

Notre correspondance particulière de Paris ne contient aujourd'hui aucun fait important.

Chronique politique.

On a parlé de la démission offerte par le général Schramm. Cette démarche était attribuée à différens motifs. Suivant un journal, ce sous-secrétaire d'état aurait été mécontent de ce que, sur un travail présenté par lui, des changemens auraient été faits sans qu'il en ait eu connaissance autrement que par l'ordonnance qui lui est parvenue.

Nous croyons que les mécontentemens du général Schramm tiennent à l'affaire d'Alger, et ont éclaté à la suite d'explications très-vives entre lui et M. Guizot. Nous avons peut-être un peu contribué à cette querelle, ainsi que d'autres journaux, en opposant des renseignemens exacts aux fausses énonciations des feuilles ministérielles sur l'état de l'armée d'Alger.

Ces renseignemens auraient éclairé M. le ministre de l'instruction publique qui s'occupe de guerre presque autant que d'affaires étrangères et de justice, et de beaucoup plus que d'enseignement. Or, il paraît que M. le général Schramm, en sa qualité de directeur-général du personnel et des opérations militaires, n'a pas dirigé les opérations d'Alger d'une manière conforme aux intentions du cabinet. (Commerce)

— On lit dans le Journal de Rouen, du 8 :

« Le contre-coup de la mesure brutale que notre gouvernement a prise à l'égard de la Suisse, s'est déjà fait sentir dans notre ville. On n'a pas souvenir d'y avoir vu une halle plus triste que celle d'hier, et il n'y a pas d'exagération à dire que les affaires y ont été absolument nulles. » Cette stagnation est accompagnée d'une rareté de nu-

« Le droit de grâce, comme je le comprends, comme vous devez le comprendre vous-même, Sire, ne doit s'exercer que très-moderément, et sur des individus dont on puisse espérer un retour vers le bien.

« En en usant ainsi, la Russie verra dans votre conduite un témoignage de la force de votre gouvernement si solidement appuyé aujourd'hui sur l'amour du peuple et sur quatre cent mille baïonnettes. Enfin, la Russie dormira tranquille, quand elle sera convaincue que vos augustes vertèbres n'ont plus rien à craindre des cahots anarchiques et des ornières subversives.

« Le roi peut pardonner à des hommes qui l'ont mal mené, mal escorté, mal servi, mal entouré, et qui l'ont fourré dans un casse-cou; à compter de ce pardon, son gouvernement n'en sera que plus fort, et ses cochers n'en marcheront que plus droit.

« Sire, vous pouvez être sûr que désormais on vous mènera par un chemin où il n'y aura pas de pierres.

« Douc, Sire, je me résume.

« Indulgence pour ceux qui ne sont coupables que de peccadilles, et qui promettent d'être bien adroits et bien dévoués à l'avenir; mais volonté ferme et immuable de réprimer énergiquement toute nouvelle tentative qui aurait pour but de vous culbuter et de vous casser la barre du cou.

« Tels sont, Sire, les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

« Votre très-bas et très-dévoilé serviteur,

« sujet et ministre,

« LE GARDE-DES-SCAUX,

« Que Dieu daigne garder. »

(Corsaire.)

méraire qui met beaucoup de commerçans dans la gêne, et nous avons entendu plusieurs personnes déclarer que, si les banquiers continuaient à resserrer leurs capitaux, il en résulterait de graves désastres pour notre place.

» Du reste, ceux qui ont le plus à souffrir, en ce moment, de difficultés et d'embarras dont la maladresse et la brusquerie du gouvernement sont seules causes, pourront apprécier par eux-mêmes l'excellence du système auquel ils se sont si long-temps rattachés, et qui leur joue aujourd'hui de si mauvais tours.

» Il est à désirer que le gouvernement s'explique très-catégoriquement et très-prompement sur ce qu'il compte faire à l'égard de la Suisse, car des explications satisfaisantes peuvent seules faire renaître la confiance, et ramener dans les affaires un calme sans lequel il n'y a pas de transactions possibles.

— On annonce que pour le régime des maisons de détention et le sort des condamnés, M. Gasparin ne s'en tiendra point à des circulaires. Il se propose de joindre les actes aux promesses; d'ici à peu de jours, la société royale des prisonniers sera, dit-on, rétablie, et l'usage de la chaîne supprimé. (Courrier Français.)

— M. le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets une circulaire relative aux comices agricoles. Le ministre annonce qu'il a décidé, d'accord avec le ministre du commerce et des travaux publics, qu'à l'avenir les autorisations réclamées pour la création des comices agricoles pourront être accordées par les préfets directement et sans recours à son intervention.

— On assure que le conseil des ministres s'est occupé, chez M. Persil, de la suite à donner à la plainte du Journal de Rouen dans l'affaire des correspondances supprimées, et que l'avis a été ouvert de laisser au journaliste persévérant les moyens de poursuivre l'affaire en justice. On espère par là donner un soufflet sur la joue du cabinet tiers-parti. Nous croyons que cette considération n'empêchera point M. Emile Brière de poursuivre sa réclamation. L'abus de pouvoir qui l'a frappé doit avant tout être puni, n'importe par quelles mains. (Bon Sens.)

— Sous le titre de Bruits de Salon le Journal du Commerce raconte ce qui suit :

« Les deux premiers ministres, des affaires étrangères et de l'instruction publique, ont reçu l'un et l'autre de hauts conseils sur les questions qui les divisent. Mais on n'a pas obtenu l'effet conciliant qu'on en attendait. Quelques déférences à M. Molé ont mis en émoi M. Guizot, et donné une face nouvelle à la question d'Afrique. Il paraît qu'on se serait expliqué très-clairement sur la popularité attachée à la conservation d'Alger. Selon les on-dit, le système du maréchal est en contradiction avec tous les engagements précédents qui liaient la France et les cabinets d'Europe. L'armée d'Afrique a été signalée comme l'une des douze armées de la propagande révolutionnaire qui alarment les trônes et la France; qu'il serait absurde de compromettre la politique sage et prudente qui nous avait rattachés au système du statu quo, pour satisfaire à de prétendus intérêts nationaux qui se passaient fort bien de notre conquête, avant que l'étourderie d'un consul nous en eût fait un devoir; qu'en définitive, Alger n'avait jamais été considéré que comme un objet d'échange dans les transactions diplomatiques que les éventualités du temps pouvaient amener.

» Toutes ces belles choses, M. Guizot les avait entendu dire cent fois; et si plus tard il s'est engagé à soutenir le maréchal Clauzel, c'est que ce dernier lui avait persuadé que le prince royal avait regardé l'Algérie comme une province française.

» Aujourd'hui l'on ne voit en Algérie qu'une armée dont l'Europe s'alarme, et contre laquelle la doctrine est loin d'être rassurée. Le prince royal reste muet devant les volontés paternelles. M. Guizot abandonne le maréchal Clauzel à la cour pour préparer l'opinion à voir le gouvernement d'Afrique rentrer dans le domaine de la cour et régi par une inutilité, comme s'il s'agissait du château de Compiègne ou de Pau. Comment M. le duc de Mortemart se prêtera-t-il à ce rôle? Comment ce militaire inconnu ira-t-il remplacer le maréchal qui arbora notre glorieux drapeau sur l'Atlas? Le temps nous le dira, et M. Guizot, peut-être, dans son dépit contre le protégé de M. Molé, qui a pour lui les influences du château des Tuileries, comme celles de Saint-Petersbourg où il nous a réconciliés par la grâce de Charles X avec l'autocrate. Ce n'est pas le seul incident. On assure que l'amiral Roussin va être remplacé à Constantinople par le général Athalin, aide-de-camp de S. M. C'est sans doute un grand diplomate de bonne école; mais il nous fait l'effet de M. Blacas, qui remplit la même mission sous Louis XVIII; et si nous avons la mémoire exacte, son ambassade sera marquée par des négociations aussi désastreuses pour notre commerce avec la Turquie, que celles qu'il suivit à Rome pour nous rendre le concordat de François Ier. Ce n'est plus l'esprit de la France qui doit diriger la politique du gouvernement, mais l'esprit des alliances que la cour ambitionne de former, ou de celles qui lient déjà les destinées du pays au système des cours du Nord.

— Grâce à la fermeté de M. le préfet de l'Enre, le ministre de l'instruction publique vient de rapporter l'arrêté qui destituait le directeur de l'École normale d'Evreux, pour négligence habituelle dans l'accomplissement de ses devoirs religieux. (J. de Rouen.)

— Un journal dit que l'ouverture de la session pourrait bien être rapprochée à cause des affaires de Suisse, et fixée au 15 novembre.

Nouvelles Diverses.

— On lit dans l'Armorican de Brest, du 6 :
Le compagnon de chaîne de Delacollonge, un médecin, con-

damné pour faux à vingt ans de travaux forcés, s'est échappé hier du bagné. C'est de l'intérieur même de l'établissement qu'il a eu l'adresse de s'évader.

— On écrit d'Ancone, 18 septembre :
Les troupes françaises ont perdu par suite du choléra 4 officiers et 68 soldats; mais depuis trois jours on ne signale parmi eux aucun cas de choléra. En ville, il y a eu 1,461 cas et 666 décès; depuis cinq jours il ne s'est plus présenté de cas nouveau et l'on n'a compté que deux ou trois décès par vingt-quatre heures.

— On voit dans le cours de la Bourse de Lille que les actions de 1,000 francs de la banque de Lille y sont cotées 1,150 fr.; le denier de la Société des mines de Douchy (312^e) est coté 32,000 fr., et le denier de la Société des mines de Bruille (288^e) est coté 6,400 fr.

— Il paraît que quelques tentatives de coalition ont eu lieu parmi les ouvriers serruriers de Bordeaux. On nous rapporte entre autres circonstances, que ceux qui sont occupés au Cirque ont été détournés de leurs travaux par plusieurs de leurs camarades. Nous espérons toutefois du bon sens de notre population ouvrière, du bon esprit dont elle a toujours fait preuve, qu'aucun différend pénible ne viendra troubler la bonne harmonie qui n'a cessé de régner jusqu'ici entre les ouvriers et les maîtres de tous les corps d'état. (Mémorial bordelais.)

— Le commerce et la marine sont prévenus que les canaux d'Orléans et du Loing sont ouverts et en pleine navigation, à partir du 1^{er} octobre. (Journal du Loiret.)

— Le rétablissement de la navigation sur le canal de Bourgogne a eu lieu le 8 octobre, entre la Saône et Pont-de-Pany, et le 10 entre Pont-de-Pany et Pont-d'Ouche, versant de la Méditerranée, et entre Venarey et Aisy, limite du département, versant de l'Océan; il aura lieu le 20 sur tout le reste de la longueur du canal.

La navigation a été rétablie le 1^{er} octobre sur la partie du même canal qui traverse le département de l'Yonne. (Spectateur de Dijon.)

— Le gouvernement a projeté l'ouverture d'un chemin de fer qui mettrait en communication la ligne de Paris à Strasbourg avec la Saône. Deux directions ont été complètement étudiées par les ingénieurs des ponts-et-chaussées : l'une de Vitry-le-Français à Gray, en remontant le cours de la Marne, par Saint-Dizier, Joinville, Chaumont et Langres; l'autre du même point à Dijon, qui suivrait la Blaise, l'Aujon et la Til, en passant par Eclaron, Vassy, Doulevant, Juzennecourt, Châteauvillain, Arc, Auberive et Til-Châtel. Rien n'est encore fixé sur la suite à donner à l'un ou à l'autre projet; mais le gouvernement s'occupe de faire procéder à l'enquête d'utilité publique. (Le Temps.)

EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — La Charte de 1830 publie les dépêches télégraphiques suivantes :

« Bayonne, le 9 octobre, à 7 heures du matin. — On écrit de Madrid, le 3, que Gomez était le 27 à Baylen, et occupait le défilé de Despena-Perros. On croit qu'il ne restera pas en Andalousie et qu'il reviendra par Tolède.

» Alais a remis ses prisonniers à Alicante. Rodil a opéré sa jonction le 27 à Huete avec la division Ribero. Il avait 10,000 hommes sous ses ordres et se proposait d'opérer contre les factieux de Valence et d'Aragon, ignorant le mouvement de Gomez en Andalousie.

« Perpignan, le 6 octobre, cinq heures et demie du matin. — On écrit de Valence, du 1^{er}, que, le 22, Gomez, par une contre-marche, est entré dans les versans nord de la Sierra-Morena; le 23, il se dirigeait sur Jaen, avec 5,000 hommes. La division Alais se dirige sur Alicante pour déposer ses prisonniers. L'archiprêtre de Moya, menaçant la Castille et le royaume de Valence, occupe beaucoup San-Miguel et Noguera. On dit que Cabrera a été pris avec vingt cavaliers, et amené à Tarazona.

Le combat du 22 à Borada, en Catalogne, entre St-Sébastien et Maroto, n'a donné aucun résultat; on s'est battu hors de portée.

» Gurréa était le 3 à Baga, et Maroto à St-Quierse avec 3,000 hommes et 400 chevaux. La brigade insurgée d'Ortaffa y était également.

— Tandis que des lettres de Bayonne font passer des revues le 3 de ce mois par don Carlos accompagné de l'infant don Sébastien, la Gazette d'Augsborg dit qu'il est à Rome, où sa présence avait fait répandre le bruit de l'arrivée de don Carlos dans la capitale du monde chrétien.

Enfin, un journal risque cette nouvelle explication du renvoi des ambassadeurs :

« Le hasard a fait découvrir en Espagne quelques traces des correspondances qui existaient entre des ambassadeurs étrangers, maintenant partis de Madrid, et Rome, toujours centre de menées absolutistes. Il paraît que les diplomates faisaient conseiller à don Miguel et à don Sébastien de se rendre sur le territoire hispanique, comme du reste leurs altesses l'ont maintes fois promis, et qu'ils se flattaient d'amener la reine Christine à un arrangement de famille, si l'on ne donnait pas le temps à toute la nation de se mettre de la partie. »

On peut juger par ces échantillons, de la difficulté d'être bien informé sur ce qui se passe dans la Péninsule.

Nous penchons toutefois à croire que don Sébastien n'a pas plus quitté le quartier-général de don Carlos que don Miguel les environs de Rome.

ANGLETERRE. — On désire, non-seulement à la bourse de Londres, mais même dans la cité, de se débarrasser du système des pigeons voyageurs, qui offrent de grands avantages à certains capitalistes. Ce ne serait pas encore assez de comparer les manœuvres exercées à l'aide de ces messagers ailés aux cartes bisotées et à toute espèce de fraude au jeu : la seule précaution à prendre serait de s'abstenir de spéculer, au lieu de le faire comme certains spéculateurs coûte que coûte. Voici ce qui peut donner une idée de la fraude exercée par ces communications. Supposons les fonds espagnols ou portugais en baisse de 5 p. 0/0 à Paris : le spéculateur, informé de ce résultat, achète en baisse 50,000 liv. st. Son associé qui vend peut-être une somme égale à 3 ou 4 p. 0/0 plus haut avant qu'aucun soupçon ait pu se faire jour et par cette opération il réalise 1,000 à 2,000 liv. st. Personne n'aurait acheté à ce prix à moins de connaître la baisse de Paris. Il est vrai que depuis que l'on a acquis la certitude que ces communications existaient, on a mis plus de prudence dans les opérations. Le seul remède à ce mal a été jusqu'ici le rassemblement d'éperviers, de faucons et d'autres oiseaux de proie sur la côte de Kent, où l'on dit que les pigeons remettent leurs bulletins : on a multiplié ces oiseaux d'une manière extraordinaire dans ces parages et bien que les dangers se soient considérablement accrues depuis lors pour ces pauvres messagers ailés, le

service des pigeons continue. Ce n'est pas une raison pour discontinuer le service contraire des éperviers et des faucons.

(Times.)

TURQUIE. — Constantinople, 15 septembre. — L'amiral Roussin doit partir dans quelques jours. On ignore si lord Ponsomby continuera à résider ici long-temps. M. Urquhart le remplacera pendant son absence. Les ambassadeurs attendent des instructions de leurs cours. Ces ordres sont d'autant plus nécessaires qu'il règne ici une confusion extrême. Le passage libre des Dardanelles et la navigation du Bosphore doivent occuper en premier lieu les puissances : il sera difficile de sortir de ces embarras. Si l'Angleterre exige de la part de la Russie une renonciation à d'autres avantages que ceux accordés à toutes les autres nations par la Turquie, le cabinet russe ne se laissera pas dicter des lois, et il ne renoncera pas à des droits acquis, avant d'avoir épuisé tous les moyens de résistance.

Si l'Angleterre exigeait de la Porte le libre passage pour les vaisseaux de toutes les nations, le sultan se verrait forcé de repousser une telle prétention, qui, en enlevant à la Porte ses remparts naturels, la rendrait le vain jouet des caprices des divers états européens. Le libre passage n'est pas, d'ailleurs, l'unique difficulté à résoudre. La position de la Russie vis-à-vis de l'Orient élève des questions compliquées sur les relations avec les contrées du Caucase, la navigation de la mer Noire et de la mer Caspienne.

Le sultan a daigné recevoir gracieusement plusieurs présents qui lui ont été remis par l'amiral Roussin, au nom du roi des Français. Le secrétaire de l'ambassade française et le premier drogman ont reçu une décoration de l'ordre du Nisham. (Gazette d'Augsborg.)

TEXAS. — On apprend par les journaux de New-York du 13 septembre, que le colonel Wilson est entré dans la Nouvelle-Orléans avec sa compagnie invincible de volontaires, parce que le gouvernement provisoire du Texas n'a pas tenu la promesse qu'il avait faite d'accorder des terres aux soldats engagés volontairement. Tout le patriotisme de Kentukiens s'est évanoui après le refus du gouvernement. Le principe qui anime la plupart des régénérateurs partis des Etats-Unis pour cette destination est à peu près le même. On répète que l'on confirme le bruit qui a couru de la tentative faite par le patron de l'équipage d'un schooner américain pour sauver Santa-Anna et du défaut de réussite, ce projet ayant été trop tôt découvert; le bâtiment a été sequestré par les autorités texiennes provisoires. (True-Sun.)

VARIÉTÉS.

UN DÉJEUNER A MONTAPEINE.

Montapeine est un petit village de la Brie, sur la route de Montmirail à la Ferté-sous-Jouarre, au sommet d'une côte fort douce et courte qui monte à peine, non loin de ce Bussière où la reconnaissance et de doux souvenirs de jeunesse ont fait acheter à M. Scribe la maison de Céricourt. C'est à Céricourt que M. Scribe écrivit ses premières pièces; c'est là qu'il connut une jeune fille, aimable, spirituelle et bonne, à qui il donna tout son cœur, mais qu'il ne put épouser parce qu'alors la fortune n'avait pas commencé à lui sourire. Les pièces réussirent; mais la jeune fille mourut. — L'homme le plus heureux ne l'est jamais complètement, et il y a toujours des larmes en compensation à la joie! — La jeune fille fut enterrée sous le gazon de Céricourt, tout près de ces belles eaux courantes dont elle avait aimé les rives paisibles. Cette tombe, ce petit bois où il avait passé tant d'heures joyeuses entre l'amour et l'amitié, cette maison vieille, laide, isolée, où il jeta les premiers fondemens de sa réputation; voilà ce que M. Scribe voulut posséder, voilà ce qu'il possède aujourd'hui.

Montapeine a quelques maisons à cheval sur la route, au coin du chemin qui conduit à Rebas par St-Ouen; St-Ouen où M^{me} Villet..., la veuve du secrétaire français de l'ancien gouvernement de Venise, a remplacé un Montmorency ou un Laroche-foucault, — je ne sais plus lequel; St-Ouen, magnifique propriété que cette dame administre mieux que ne feraient tant d'hommes; St-Ouen qui, en 1830, vit une compagnie de gardes nationaux, bien équipés, bien armés, la blouse au corps, le sac au dos, partir pour Melun sous le commandement de M^{me} Villet..., et aller s'offrir au duc d'Orléans pour les éventualités d'une guerre qui pouvait menacer une province où la mémoire glorieuse et cruelle de 1814 n'a point péri.

Les quelques maisons dont je parle sont en haut de la belle plaine de Moras; chasse vaste, qu'un ancien capitaine des grenadiers à pied de la vieille garde, officier du bataillon sacré de l'île d'Elbe, parcourait avec moi depuis plusieurs heures. Nous étions fatigués, nous n'avions pas été heureux et nous espérions que le déjeuner changerait la veine. — Superstition de chasseurs maladroits qui ont besoin de se consoler, et qui s'abusent sur la cause de leur malheur. — Mais où aller déjeuner? La ferme est loin; poussons jusqu'à Montapeine. Il y a là une couronne de feuillage sec pendue au-dessus de la porte d'une maison que recommande cette inscription : *Dépaux, maréchal, sert à boire et à manger*. Va pour le maréchal restaurateur!

Nous entrons à la forge, et M. Dépaux, qui bat vivement un fer rougi par la flamme, nous fait signe de la tête que nous nous trompons de porte. En effet, les deux boutiques sont contiguës; une porte vitrée conduit de la forge au restaurant où nous allons nous installer. Si le fourneau du cyclope est ardent; celui du cuisinier est tout-à-fait froid! Je cours au garde-manger, rien! un vide effrayant nous annonce à quel sort nous sommes réservés. Cependant une jeune paysanne nous demande hardiment : « Que veulent ces messieurs? — Et qu'avez-vous à nous donner, » belle enfant? — Tout ce que vous voudrez. » Je respire! « Tout ce que nous voulions, après bien des : « Nous n'en avons pas, nous n'en avons plus, ou, nous n'en avons jamais, » se réduisit à des œufs sur le plat, ragout vulgaire que je vous souhайте en pareil cas. »

Ce n'était pas, comme vous le voyez, la chose du monde la plus simple que d'avoir à déjeuner chez M. Dépaux. La fille du maréchal ouvrit la porte vitrée et dit à son père : « Ces messieurs demandent des œufs sur le plat. » Dépaux quitta son enclume, laissant le marteau à un jeune garçon de quatorze ans, à qui il fit une recommandation dont le mérite m'échappa; et il vint, tenant à la main une pince dans les dents au bout de laquelle brillait un charbon allumé qu'il déposa dans son fourneau sur quelques restes de braise! — « Du beurre frais, un large plat, une douzaine d'œufs, du vin bouché, du pain de la dernière fournée, » et vite, vite, pour qu'on n'attende pas. » Il sortit, en portant la main à sa casquette. Dépaux, que je remarquai alors, est un bel homme, de quarante-cinq ans environ, tête sévère, d'un caractère distingué que ne déguise pas trop le masque noir de suie qui le couvre; il marche gravement, parle à peine, ne gesticule point. — C'est un ancien soldat, dis-je au capitaine. N'est-ce pas, mademoiselle, que votre père a servi? — Oui, monsieur, je lui ai entendu raconter bien des fois cela. Il est parti l'année d'avant la comète, comme il dit, je ne sais pourquoi. Quoiqu'il fût un conscrit, mais parce qu'il est maréchal de son

état, on le recut dans les grenadiers à cheval de l'empereur où il est resté jusqu'à la fin de tout. Quand Napoléon s'en alla après toutes les batailles, mon père, qui est des environs d'ici, eut son congé, et il se maria l'...

Après un quart-d'heure, le déjeuner fut servi, et nous nous mimes à table.

— Vous disiez donc, ma belle, que votre père se maria quand il eut son congé.

— Mon Dieu oui, monsieur, répondit mademoiselle Dépaux, après s'être assise au coin de la cheminée où elle travaillait à notre arrivée. Il y a plus de vingt ans qu'il est venu s'établir dans ce pays-ci, amenant avec lui sa mère.

— Elle est aux champs, votre mère ?

— Hélas ! non, monsieur, elle est morte. Mon père est veuf depuis sept ans. Allez, ça manque bien à cette maison, la pauvre femme ! C'est que ça allait joliment quand elle était ici ! Elle vous menait tout le monde que c'était un plaisir, à le voir seulement ! Vous entendez bien qu'un homme veuf avec six enfants, c'est tout autre chose.

— Six enfants ! diable !

— Pas un de plus, pas un de moins. Tous vivans et bien portans, grâce au bon Dieu du ciel. Deux demoiselles et quatre garçons. C'est moi qui suis la mère, maintenant.

— Vous êtes l'aînée ?

— La seconde. Ma grande sœur est partie, après nous avoir élevés tous, la bonne fille ! Elle s'est mariée à un vigneron. C'est moi qui la remplacé et ce n'est pas une petite affaire, croyez-moi. Mais voilà que tout ça grandit ; la plus jeune a sept ans et demi, et moi j'en ai seize. On ne me craint guère, parce que je ne suis pas bien vieille ; on obéissait mieux à notre aînée. Le maître de la maison, ce n'est ni moi ni mon père, c'est Todore. Entendez-vous dans la forge ? on se dispute, ou se chamaille ; eh bien ! c'est Todore qui fait marcher Paul. C'est le plus petit, mais c'est égal, il faut qu'on lui obéisse. Vous sentez bien qu'on ne peut pas le battre, alors on lui cède.

— Mais vous, ne songez-vous pas à vous marier ?

— Moi, me marier, répondit avec un soupire la petite Dépaux, oh ! non ; pas de sitôt du moins. Qui est-ce qui aurait soin de la maison et des petits ? Ce serait laisser mon père dans un fameux embarras ! Il a bien assez de peine comme ça, le pauvre cher homme ! La forge et les terres ! Il faudrait qu'il se remarit, et il pleure trop notre mère encore pour pouvoir prendre une autre femme. Et puis, il sait bien que je n'aimerais guère une belle-mère ! Vaut mieux pour tout le monde que je reste vieille fille... jusqu'à vingt-deux ou vingt-trois ans, que de voir venir ici une étrangère. Jacquot Bideleux attendra ; je l'y ai dit. Ça le fait bougonner un peu, mais il s'y fera. J'attendrai bien, moi !

— Maréchal et aubergiste, votre père doit être à son aise ?

— Oh ! à son aise, pas trop ! Il a de la terre au soleil, mais tant d'enfants ! La forge marche encore, c'est l'auberge qui ne va guère. Autrefois, c'était mieux ; il y avait toujours de vingt à vingt-cinq chevaux dans l'écurie ; depuis qu'on a fait la nouvelle route où courent les accélérés, nous ne voyons plus personne. Quelques rouliers qui coupent leur journée par une bouteille de bon vin de Jouare et une grillade de cochon, et voilà tout. Heureusement que mon père est jeune et qu'il a du courage. Il lui en faut assez ! il ne se repose pas souvent. Il bat le fer avant le point du jour, quand je me lève, moi, pour aller traire mes vaches, pauser le cheval, faire mon beurre et mes fromages. Après ça, déjeuner ; puis aller aux champs avec Lexandre, un gaillard de quatorze ans qui pousse déjà fort joliment la charrue, et ne sème pas trop mal ; revenir ensuite travailler du marceau, quand la nuit tombe, et donner à Paul et à Todore des leçons de leur état, car mon père veut qu'ils soient forgerons ces deux-là. Le dimanche, quand il n'a rien de mieux à faire, l'hiver, quand il fait bien mauvais temps et qu'il n'y a pas de charbon à souffler dans la forge, notre père, là, autour du feu, nous raconte l'empereur qu'il aimait bien et ses batailles qu'il n'aimait pas moins. Il y a dans le village deux ou trois vieux qui ont été aussi à l'armée dans le temps ; ils viennent, ça les amuse d'entendre ça. On boit une bouteille de cidre ou de petit vin ; je couche mes frères, je m'endors dans le coin de la cheminée, et le temps passe...

Nous écoutions cette jeune fille avec beaucoup d'intérêt, et je dois dire avec respect, quand un monsieur entra dans la chambre où nous étions. C'était un petit homme assez gros, cheveux, ou, pour parler plus vrai, toupet blanc, pincé, emprisonné dans une redingote étroite et courte ; de bonnes manières, poli, l'air ouvert et affable. Il avait très-chaud et voulait se reposer en se rafraîchissant. Je lui fis une place sur le banc de bois où j'étais assis, et lui servis un verre de ce vin bouché que M. Dépaux nous avait fait donner comme le meilleur de sa cave. Quel vin !... Notre arrivant fit une étrange figure en le buvant : — Nous en faisons de meilleur à Sainte-Aude, dit-il à demi-voix, de peur de blesser la susceptibilité de la jeune cabaretière.

— Ah ! monsieur est de Sainte-Aude, dit le capitaine.

— Oui, monsieur ; je me suis retiré là après la catastrophe de 1815.

— Comme moi à la Ferté-sous-Jouare après Waterloo. Monsieur a servi peut-être ?

— J'étais dans la maison de l'empereur.

— Et moi dans sa garde.

— Voilà qui est à merveille, messieurs, dis-je au capitaine et à notre nouvelle connaissance ; mais nous sommes dans la maison d'un ancien soldat de la garde impériale, et puisque le hasard fait que nous nous trouvons quatre ayant vu et connu Napoléon, il nous faut boire ensemble à la mémoire du grand homme. Mademoiselle, voulez-vous dire à monsieur votre père que nous le prions de venir.

— Ces Messieurs désirent quelque chose, dit l'aubergiste, une autre bouteille, peut-être ?

— Oui, M. Dépaux, et un verre pour vous.... Vous étiez de la garde ?

— Grenadier à cheval. C'était le bon temps ! Ce n'est pas que je me plaigne ; mais j'aimais l'autre, soit dit sans offense pour personne de ce temps-ci. Monsieur était de la garde aussi, dit le maréchal au capitaine.

— Oui, capitaine aux grenadiers à pied, où j'étais entré d'abord comme lieutenant. Je suis un vieux soldat, car je me suis engagé avant l'empire. Aussi j'ai vu l'empereur partout, dans toute sa gloire et dans son royaume de l'île d'Elbe ; à Wagram, à Moscou et sur le rivage de Cannes, où les fautes de la restauration le ramenaient.

— C'est alors seulement que je l'ai bien vu, dis-je à mon tour. J'étais à son entrée à Lyon, où il se montra dans sa redingote grise trouée, rapiécée, rapée, coiffé d'un chapeau dont vous voudriez à peine pour faire un épouvantail à moineaux ; l'air triste, méditatif, préoccupé, et il y avait bien de quoi ! Quel effet il produisit quand il descendit le pont de la Guillotière ! Les femmes surtout étaient comme des folles ; elles pleuraient, poussaient des cris, maudissaient les souverains qui avaient pu réduire le grand empereur à un tel état de misère. J'ai toujours pensé que ce costume dramatique avait été arrangé pour échauffer les imaginations du midi et rendre nationale la guerre qui allait certainement éclater. Etes-vous de cet avis, capitaine ?

— Je crois qu'il y avait quelque chose comme cela. Malheureusement cette comédie, si bien jouée qu'elle fut, n'eut pas le

dénouement que nous en espérions. Napoléon doutait de lui-même, c'est-à-dire, de sa fortune ; et cette campagne de 1815 le trouva quelquefois, non pas timide ni faible, mais sous l'impression de quelques pensées.

— Avant de quitter Paris, il était déjà bien triste, je vous assure. Je l'ai vu aux Tuileries, n'ayant plus cette confiance qui lui soumettait autrefois tous les esprits et qui se manifestait par des paroles frappantes, qu'on accueillait comme des oracles certains, comme des sentences tombées du ciel. Vous vous le rappelez, capitaine, à ce Champ-de-Mai où il n'osa point paraître avec votre habit bleu à revers blancs ou avec son habit de chasseur à cheval qui lui allait si bien ! Comme il était soucieux ! Comme il était embarrassé sous ce manteau de Crispin qui paraissait le manteau de velours de Charlemagne ! Quelle cérémonie froide et fatale ! Quel vain simulacre d'une assemblée populaire ! 1814 avait fait germer des idées qu'il ne voulait pas satisfaire, quand il fallait les accepter, les exalter même au moment de combattre la coalition. Un discours, une messe, une revue, une distribution d'aigles, des cris de vive l'empereur, du vent, de la poussière, une cour brillamment déguisée, voilà ce que le peuple vit, entendit dans cette fête qui manqua du caractère qui devait la rendre féconde comme la fédération de 90. Derrière toute cette étiquette, les gens clairvoyans, et Napoléon plus que tous les autres, apercevaient ce qu'il y avait réellement, une guerre terrible avec des chances fort incertaines, l'Europe entière contre nous, et autant que tout cela pour tourmenter Napoléon, une chambre des représentans qui voulait un empereur constitutionnel quand il fallait vouloir peut-être un dictateur jusqu'à la paix. Ajoutez à cela que pendant toute cette journée qui fut si longue, l'œil de l'empereur resta attaché à l'est, comme s'il attendait de ce côté l'étoile de son bonheur, et il n'espérait guère la voir briller, quoiqu'il fit annoncer que l'impératrice était en route de Vienne pour la France !...

— Ah ! Messieurs, l'impératrice ! interrompit le petit Monsieur de Saint-Aude, vous me rappelez par ce nom une des époques heureuses de la vie de Napoléon. Vous avez assez parlé de ses disgrâces, laissez-moi vous dire un peu son bonheur..... Je venais d'entrer dans la maison de Marie-Louise où m'avait fait admettre M^{me} de Montequieu qui me protégeait. Quoique j'eusse émigré, cette princesse n'avait conservé aucun mauvais vouloir contre moi. Le système était de rallier, et l'on parlait de conciliation aux Tuileries comme on en parle aujourd'hui. J'étais donc entré chez l'impératrice, quand elle commençait sa grossesse, et quand on forma la maison de ce roi de Rome que l'empereur désirait, qu'il avait annoncé et qu'il eut en effet. Alors Napoléon ne doutait de rien ; il se mariait pour avoir un héritier, et cet héritier, le ciel qui lui ménageait pour l'avenir des épreuves si cruelles, l'accordait à ses vœux. Beauharnais ne lui suffisait plus ; il voulait faire souche impériale, et c'était bien naturel ! L'impératrice était donc grosse, et j'étais dans sa maison avec le titre de valet de chambre du futur roi de Rome. On fit un voyage à Fontainebleau ; quel voyage, Messieurs ! Jamais la cour impériale n'avait été plus brillante ! Tous les rois y étaient, toutes les princesses. L'empereur était radieux ; il voyait l'impératrice, bien portante, s'arrondir à faire envie à toutes les archiduchesses d'Allemagne ; il était gai, aimable, plaisant, bonhomme, oui bonhomme. Vous ne vous êtes peut-être jamais figuré Napoléon, le vainqueur de l'Europe, le soldat devant qui tout tremblait, rois et soldats ; vous ne vous l'êtes jamais figuré, dis-je, simple, facile, bon pour tout ce qui l'entourait, rieur enfin. Eh bien ! à ce charmant voyage de Fontainebleau, il nous parut toujours tel. Un jour, c'était je crois en septembre, il imagina, pour être agréable aux dames du palais, de faire baptiser tous leurs enfans dont il voulait être le parrain. Ce fut une cérémonie très-belle où le luxe qu'il aimait se déploya de l'aumônerie à l'office.

L'empereur trouvait là une occasion de faire des cadeaux, de dire des choses pleines d'agrément et de grâce aux mères, aux pères, à tous et à chacun ; mais ce n'est pas ici que je veux vous le montrer bon homme, comme je vous l'ai promis. Je me rappelle une circonstance qui vous le fera mieux connaître. Un matin, après le déjeuner, Napoléon et l'impératrice sortaient pour aller faire visite à la princesse Borghèse, qui demeurait dans une des ailes du château, sur la cour du Cheval-Blanc. Ils arrivaient au perron où se trouvaient madame de Lucey, dame d'atours, moi, que l'empereur connaissait, et un troisième personnage dont la figure étrange le frappa tout-à-coup : « Qui est cet homme, dit Napoléon sans colère, sans apparence d'inquiétude, mais en souverain qui n'aime pas qu'on le surprenne. — C'est Kinzer, sire, répondit madame de Lucey. — Kinzer ! qu'est-ce que M. Kinzer ? — Kinzer ou l'Allemand, comme on l'appelle, est le cordonnier de l'impératrice. Sa Majesté ayant ordonné que toutes les personnes de sa maison lui fussent présentées, et Kinzer ne l'ayant pas été encore, j'ai profité de la sortie de Vos Majestés. Kinzer désire aussi de prendre mesure à madame. — Ah ! eh bien, rentrons. Veux-tu, mon amie ? — Sans doute. — Il ne faut pas avoir dérangé pour rien un homme comme M. Kinzer, que je suppose eût été lèbre, puisqu'il a l'honneur de vous chausser, et quand je dis célèbre, je veux dire occupé. » On retrogradait, et Kinzer se perdait en excuses sur le dérangement qu'il allait causer à leurs Majestés : « Bien, bien, M. Kinzer, dit Napoléon, il n'y a pas de mal. Au reste, nous pouvons ne pas aller plus loin. Le seuil de cette porte peut très-bien devenir un siège ? Cela ne vaut pas vos sofas, vos grands fauteuils ; mais la mère du roi de Rome doit être, comme une Romaine, forte et ennemie de la mollesse. » L'impératrice s'assit en effet sur la pierre, riant aux éclats en regardant Napoléon. Kinzer se plaça devant Marie-Louise, un genou en terre, dans la posture ordinaire aux personnes de sa profession. Il déchaussa l'impératrice, dont il prit ensuite le pied dans sa main droite, ainsi que vous faites, vous autres chasseurs, quand vous prenez un perdreau pour savoir s'il fait la poignée. N'est-ce pas ainsi que vous dites ? Marie-Louise avait un fort joli pied ; l'empereur n'était pas moins bien partagé sous ce rapport, aussi attendions-nous un enfant avec des pieds d'ange. C'est ce qui arriva. Kinzer, le plus modestement qu'il put, pressa donc le pied de l'impératrice, qui consultait Napoléon du regard comme pour lui dire : « Faut-il permettre à cet homme une telle liberté ? — Oui, oui, répondait l'empereur, qu'est-ce que cela fait ? »

Le cordonnier n'abusa point de la permission, car bientôt il posa le pied de sa Majesté, le rechaussa, le releva en saluant profondément (tout le monde saluait ainsi à la cour, où nous avions repris les belles-manières de l'étiquette de Versailles) et il dit : « Che remercie beaucoup sa Majesté ; c'est fait. — Quoi ! reprit l'empereur étonné, vous avez pris mesure à l'impératrice ? — Oui, sire. — Avec ce seul atouchement ? — Oui, sire. — Et vous ferez à ma femme (l'empereur disait souvent *ma femme*, ce qui nous paraissait un peu trop bourgeois, à nous autres qui avions connu d'autres souverains !), et vous ferez à ma femme des souliers qui lui iront bien ? — Che l'esbère, sire. — Si vous faites cela, je vous tiens pour un habile homme, M. Kinzer ! Vous me montrerez ces souliers-là, ma bonne amie, n'est-ce pas ? je suis curieux de voir une chaussure faite ainsi, de sentiment. » Kinzer fit les souliers, qui allaient à merveille, ce dont l'empereur fut aussi content que surpris. L'adroit Alle-

mand n'avait pas tout dit à Napoléon ; la poignée de pied qu'il avait prise à l'impératrice n'était qu'un complément de mesure ; il voulait savoir si ce pied avait besoin d'être beaucoup ou peu maintenu ; quant à la longueur et aux autres dimensions, il les savait, parce qu'on lui avait donné aux atours un soulier de Marie-Louise. Mais il s'était aperçu qu'il frappait l'empereur par l'étrangeté de son procédé, et il ne donna pas le mot de son secret pour ne point affaiblir l'admiration qu'il excitait. Petit artifice bien innocent sans doute.

— Et dont Napoléon ne se serait pas fâché s'il l'avait pénétré ; car il savait, mieux que personne, ce qu'il faut de charlatanisme pour prendre les hommes.

— Charlatanisme ou non, il nous menait bien, dit le grenadier à cheval, et nous l'adorions. C'est qu'il n'y en avait pas un de nous avec qui, dans le laisser-aller du camp, il ne fut aussi bon enfant qu'avec ce Kinzer. Il avait toujours quelque chose de joli à dire, quelque chose de bon à donner. Comme il savait vous accrocher à propos une croix-d'honneur ! J'ai vu ça au régiment ! ça faisait rire de joie et pleurer de tendresse en même temps, quoi ! Oh ! le brave petit homme que c'était.

— Buvois à sa mémoire, dit le capitaine.

— Un instant, interrompit le maréchal, pas avec ce vin-là. Ce n'est point assez bon pour l'empereur. Lalie, va chercher dans le coin à gauche, au fond du petit caveau, une bouteille sur un tas qui en a peu malheureusement. C'est du *la Comète*, messieurs. Je n'en bois qu'une bouteille par an, le jour anniversaire de mon mariage, qui est aussi celui de mon entrée aux grenadiers ; les deux plus beaux jours de ma vie, oui !

Eulalie apporta le vieux flacon, revêtu d'une noble robe de toile d'araignée ; nous portâmes debout, et la tête découverte, un toast à Napoléon, petit sacrifice bachique qui nous fut fort agréable, car depuis une heure nous nous régaliions d'une horrible piquette, devant laquelle l'Hercule aux douze travaux aurait probablement reculé.

Nous rentrâmes en chasse, ou plutôt nous traversâmes la plaine, causant de l'empire et de l'empereur. Pyrame chassait tout seul, et pendant qu'il menait devant lui quelque vieux coq-perdrix, je suivais, moi, M. Mè...y, qui me racontait des particularités de sa vie à la cour de l'impératrice et en émigration... Le capitaine tua deux pièces, moi, je recueillis trois anecdotes, et je fus le plus riche. J'appris, entre autres faits, celui-ci : que M. M...y avait élevé un café-restaurant à Altoni, pendant que M. le duc de Villequier vendait, dans la même ville, des soupes économiques à deux sous, et qu'un autre grand-seigneur français colportait de foire en foire des mouchoirs d'indienne et des bas de coton. J'avais connu un lieutenant-général cordon-rouge, qui, plutôt que de se mêler d'intrigues à Londres, s'était fait compositeur d'imprimerie ; j'en parlai à M. Mè...y, qui me cita ce gentilhomme qui allait faire la salade en ville, et cet autre qui montrait aux Anglais à mettre leurs cravates....

Nous en étions là de ces souvenirs, honorables à quelques émigrés, quand nous arrivâmes à Rueil, où nous nous séparâmes. (Nouvelle Minerve.)

Librairie.

MUSÉE DES FAMILLES.

4^e ANNÉE.

La 4^e année de cette intéressante publication commence au mois d'octobre. Le 3^e volume est terminé.

Prix pour Lyon : 5 fr. 20 c.

— pour le dehors par la poste : 7 fr. 20 c.

Au dépôt central du Musée des Familles, chez PAVAN, libraire, rue de la Préfecture, n^o 6. (1367)

ANNONCES JUDICIAIRES.

(1382) Samedi quinze courant, à neuf heures du matin, sur la place Saint-Pierre, il sera procédé à la vente à l'enchère et au comptant de divers effets saisis, consistant en tables, chaises, tabourets, poêle à four, quinquet en cuivre, lit, matelas, garde-robe, commode, linge, vaisselle, ustensiles de cuisine, etc.

(1335) VENTE APRÈS DÉCÈS

D'un Mobilier et Trousseau à l'usage de femme, grande rue Longue, n^o 17, au 3^e.

Le lundi dix-sept octobre l'an mil huit cent trente-six, à dix heures du matin, et jours suivans, il sera procédé, par le ministère d'un commissaire-priseur, au domicile sus-indiqué, à la vente aux enchères et au comptant d'un trousseau à l'usage de femme, et d'un mobilier qui se compose de commodes, bois de lit, tables de diverses formes et grandeurs en bois de noyer, garde-manger en bois de sapin, chaises et fauteuils bois et paille, matelas, traversins, oreillers, couvertures, rideaux, linge de table, glaces, flambeaux, poêle en tôle, fer et fonte, batterie de cuisine en cuivre, fer, fonte et tôle, faïence, verroterie, bouteilles vides, etc.

ARGENTERIE.

Le samedi douze novembre l'an mil huit cent trente-six, à onze heures du matin, il sera procédé, dans le même domicile, par le ministère d'un commissaire-priseur, à la vente aux enchères et au comptant de quatre boucles d'oreilles, quatre bagues, deux épingles, une petite chaîne, un dé à coudre, le tout en or et du poids de quatorze grammes ; une montre de cou à boîte et cadran or, une paire de bracelets en cheveux, ses agrafes en or ; une croix or, garnie de huit pierres dites roses ; deux boucles d'oreilles or, garnie de deux brillans ; six cuillères et six fourchettes en argent, pesant neuf cents grammes.

Ladite vente sera faite à la requête des héritiers bénéficiaires de demoiselle Florine Billon, qui était couturière à Lyon, où elle demeurait grande rue Longue, n^o 17, au 3^e, et en vertu d'une ordonnance en due forme, rendue par M. le président du tribunal civil de Lyon.

Il sera perçu cinq centimes par franc en sus du prix des adjudications.

(1381) VENTE APRES DECES.

Dimanche seize octobre 1836, à l'issue de la messe, il sera, en la commune de Saint-Cyr au Mont-d'Or, dans le domicile qu'occupait défunt Félix Cavallo, procédé à la vente du mobilier dépendant de la succession de ce dernier, lequel consiste en lits garnis, tables, commodes, linges de lit et de table, vêtements à l'usage d'homme, vin, caudé-vie, batterie de cuisine, etc. etc.

Ladite vente est poursuivie à la requête de M^e Hardouin, avoué, curateur décerné à cette succession vacante, en vertu d'une ordonnance rendue par M. le président du tribunal civil de Lyon, sous la date dûment enregistrée.

ANNONCES DE MM. LES NOTAIRES.

(1332) A VENDRE OU A ECHANGER, en totalité ou par parties détachées.

La belle Terre de la Nélière, située à Pomeys, canton de St-Symphorien-sur-Coize, à sept lieues de Lyon, près de la route départementale.

Cette propriété, contenant en superficie 116 hectares (1,100 bichérées environ), se compose :

1^o D'un superbe château restauré à la moderne, avec d'immenses bâtiments ruraux neufs, disposés pour une exploitation-modèle suisse, avec un joli parc clos de murs, ayant pièce d'eau, salles d'ombrage, bois anglais, d'une contenance de 7 hectares;

2^o De plusieurs corps de domaines en prés, terres et bois, avec leurs bâtiments d'exploitation.

La terre étant depuis long-temps exploitée par le propriétaire, se trouve dans un parfait état de culture.

On pourrait, sans nuire à l'indépendance du château, utiliser les constructions nouvelles pour un établissement industriel qui aurait des débouchés faciles et avantageux par Rive-de-Gier, St-Etienne et Montbrison.

La vente sera faite, le 16 octobre 1836 et jours suivants, au château de la Nélière, par MM. Chanron cadet et Berthoud de Grenoble, mandataires de M. le vicomte du Parc.

De grandes facilités seront accordées pour les paiements.

S'adresser, avant l'époque, à St-Symphorien, à MM. les notaires et à M. Besson père; et à Lyon, à M^e Cottin, notaire, place des Terreaux, n^o 9, dépositaire des titres de propriétés.

(1348) A EMPRUNTER. — On désire par bonnes hypothèques diverses sommes de 10, 20, 50 et jusqu'à 250,000 f.

S'adresser à M^e Cottin, notaire, place des Terreaux, n^o 9.

ANNONCES DIVERSES

(1262) A VENDRE. — Un cheval à deux fins, âgé de 6 ans.

S'adresser rue du Pélat, n^o 6, au portier.

(1384) On demande pour un emploi dans une bonne maison, à environ cent lieues de Lyon, et où l'on donnera un appointement de 4 à 500 francs, une demoiselle ou veuve de 20 à 26 ans, ayant reçu une certaine éducation, et pouvant donner de bons renseignements. On partira d'ici, le 16 courant. — S'adresser à M. Ramus, rue Tupin, n. 1, au 2^{me}.

— A vendre à la même adresse, un fusil double à piston.

Les expériences concluantes, les approbations des savants, des académies et sociétés royales de médecine des commissions nommées par le gouvernement, les brevets et ordonnances insérées au Bulletin des lois (5 août et 1^{er} novembre 1833), attestent l'efficacité et les avantages de

SIROP DE JOHNSON

Qui guérit les PALPITATIONS, les TOUX, les RHUMES, l'ASTHME et les CATARRHES, en modérant l'action du COEUR, en calmant les NERFS et en agissant directement sur le SANG et sur les VOIES URINAIRES.

1, rue Caumartin, à Paris, et dans chaque ville.

Au dépôt chez MM. les pharmaciens Vernet, à Lyon, place des Terreaux; Simon, à Vaise; Blanc, à la Guillotière; Champin, à Fontaines; Micol, à St-Genis-Laval; Brian, à St-Symphorien; Maritan, à Villefranche; Forest, à Beaujeu; Michel à Tarare; Cuillerot, à Amplepuis. (1313)

MALADIES DE POITRINE.

Le Sirop pectoral de Vélar, approuvé des Facultés de médecine comme le plus puissant spécifique dont on puisse faire usage contre les rhumes, catarrhes, asthmes, irritations d'estomac et de poitrine, les crachements de sang ou hémoptisie, la transpiration arrêtée, vulgairement appelée chaud et froid, et contre la coqueluche, se vend chez Courtois, ancien pharmacien-interne des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitents-de-la-Croix, n^o 10, à St-Clair, près la Loterie. L'efficacité de ce sirop est constatée par de nombreuses guérisons mentionnées au prospectus qui accompagne les flacons.

DEPOTS :

- Vienne, Mouret fils, épicier, rue Marchande.
- Givors, Clémence, quincailler.
- Grenoble, Dechenaux père, quincailler, Grande-Rue.
- St-Etienne, Millet-Dubreuil, épicier-droguiste, place de l'Hôtel-de-Ville, n^o 59.
- Roanne, Amelot, confiseur.
- Moutbrison, Gontard, pharmacien.
- Villefranche (Rhône), Roset, confiseur, Grande-Rue, n^o 89.
- Châlons-sur-Saône, Courant, coiffeur et quincailler, au coin de la rue au Change.
- Verdun, Charpentier, marchand de papier et d'estampes.
- Tournus, Dupont père, épicier.
- Besançon, Ant. Jourdain, épicier, Grande-Rue, n^o 145.
- St-Chamond, Sagniol-Peyre, quincailler et faïencier, Grande-Rue, n^o 99.
- Bourgoin, Charles, quincailler, place d'Armes.
- Romans, premier confiseur, place Fontaine-Couverte.

EXTRAIT DE SALSEPAREILLE

COMPOSÉ.

Soutenu par plus de trente années d'expérience et par une pratique suivie, le docteur SMITH recommande avec la plus grande confiance à toutes les personnes dont le tempérament a été altéré ou susceptible de l'être par l'usage du mercure, de se servir de son *Extrait de Salsepareille composé*, remède spécifique pour combattre avec succès les mauvais effets de ce minéral et en chasser tous les reliquats du corps. Dans toutes les circonstances, depuis la plus légère éruption jusqu'aux ulcères les plus invétérés, l'auteur a réussi toutes les fois qu'il a pu déterminer le malade à une ferme persévérance dans l'usage de son remède pendant un espace de temps proportionné à l'intensité et à la durée du mal. Les personnes qui auraient raison de craindre pour des vices cachés, ou qui auraient une constitution scorbutique plus ou moins prononcée, peuvent en toute confiance avoir recours à cet excellent remède, qui purifie et adoucit le sang, rétablit la santé et donne de la force et de la vivacité à tout le corps.

Se vend par boîtes de 3 f. et de 10 f.

Le dépôt est à Lyon, chez M. Vernet, place des Terreaux, n^o 13. (1033)

AVIS.

Remède nouvellement nommé *Baume Colonial* contre les rhumatismes, sciaticques et paralysies, en dépôt à Lyon, chez M. Macors, pharmacien, rue St-Jean, n^o 30. Ses vertus sont bonnes pour les douleurs de quelle nature qu'elles soient; sa propriété s'étend aussi aux migraines, aux surdités et aux douleurs d'oreilles; il est parfait pour les coupures et les écorchures.

Ce Baume a guéri en peu de jours une jeune femme atteinte d'un rhumatisme aigu à l'épaule droite.

On délivre gratis un imprimé à ceux qui désirent prendre lecture des nombreuses guérisons obtenues au moyen de ce Baume.

Le prix du flacon est de 32 sous; les 4 flacons pris à la fois: 6 francs. (1058)



AVIS CONTRE LA FAUSSE CRINOLINE.

Cachet signature Oudinot, seul type des cols en vraie crinoline Oudinot, apposé sur ses cols, cinq ans de durée; brevetés à l'usage de l'armée; ceux de luxe, chefs-d'œuvre d'industrie, ont fixé la vogue pour bals et soirées.

SIGNATURE sur chaque col, autrement usage nul et mauvaise tenue, enfin déception.

Dépôts à Lyon, chez MM. Allouge, marchand, rue Puits-Gaillot, et Giraud, marchand, rue Louis-Je-Grand; à Villefranche, chez M. Sapin-Giraud, négociant. (236)

SIROP DE SALSEPAREILLE

COMPOSÉ

D'après la formule adoptée par la Société de Médecine.

Ce sirop a toujours mérité la préférence sur tout autre médicament du même genre pour le traitement des maladies vénériennes. Sa propriété est de guérir radicalement toutes les maladies qui proviennent d'un sang âcre, échauffé, et qui dégénèrent en dartres, scrophules et démangeaisons. Ce sirop se vend toujours

CINQ FRANCS LE GRAND FLACON,

Pharmacie de Macors, à Lyon, rue St-Jean, n^o 30, vis-à-vis le boucher.

Un ou deux flacons suffisent ordinairement pour une maladie récente. (1070)

ESSENCE AMERICAINE

De Jonhe TENDER, pharmacien à New-York, spécifique contre les maladies secrètes; guérison en cinq ou six jours. Deux ou trois flacons suffisent pour un traitement qui n'exige ni tisane, ni régime. Prix du flacon: 5 fr. Dépôt général, chez M. Roman, pharmacien, rue du Plat, n^o 13, chargé d'en établir des dépôts secondaires dans tous les départemens; à St-Etienne, chez M. Martinet, pharmacien, rue de Foy. (Affranchir.) (194)

Avis aux Chasseurs.

(521) Le sieur Louis FRAUX, braconnier, demeurant sur le chemin du Sacré-Cœur, à la Guillotière, près la Ferrandière, prévient MM. les chasseurs qu'il tient des chiens en pension; il se charge de les faire rapporter à l'anglaise; il les dresse au gré de l'amateur. S'y adresser.

Pâte pectorale

DE RÉGLISSE A LA GOMME,

De Georgé, pharmacien.

Cette pâte est un remède efficace contre les inflammations et les irritations sur la gorge et de la poitrine, connues sous le nom de rhume, enrouement, esquinancie, coqueluche, asthme, catarrhe aigu ou chronique, etc. Elle est d'un goût très-agréable, calme la toux et facilite l'expectoration. Elle a, sur toutes les autres préparations du même genre, l'avantage de ne point échauffer. Les nombreux certificats, constatés par l'expérience des médecins qui en prescrivent l'usage, les heureux résultats de son emploi, et la vogue immense dont elle jouit depuis plusieurs années, attestent suffisamment sa supériorité sur toutes les autres pâtes pectorales. Elle se vend par boîtes de 60 c. et 1 fr. 20 c.

Dépôt général: A Lyon, chez M. Macors, pharmacien, rue St-Jean n^o 30. Il y a des dépôts à Paris et dans chaque ville de France. (1068)

Maladies Secrètes et de la Peau.

SIROP VEGETAL DE SALSEPAREILLE.

Préparé par COURTOIS, pharmacien à Lyon; ancien interne des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitents-de-la-Croix, à Saint-Clair, près de la Loterie.

Ce sirop est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie des virus dartreux et vénériens, indispensable après l'usage du mercure dont il détruit totalement les traces; spécifique le plus actif, le plus certain et le plus prompt contre les apretés et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scrofules, scorbut, gales, boutons, et toutes les maladies de la peau, engorgement des glandes et des articulations, rhumatisme, goutte, les fleurs blanches des femmes, et contre les écoulements récents ou invétérés, et il est prouvé par l'expérience que deux bouteilles procureront une guérison radicale. Prix: 8 f. et 4 f. la bouteille.

Le public est prié de ne point confondre ce précieux médicament avec tous les autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le vil prix pourrait séduire bien des gens dont tant de charlatans exploitent si effrontément la crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce sirop en font le plus bel éloge.

- On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)
- A Besançon, chez F.-Ant. Jourdain, épicier, Grande-Rue, n^o 14.
 - A Dijon, chez Borsary, chirurgien-dentiste, rue Vauban, n^o 15.
 - A Marseille, chez Thumain, pharmacien, Grande Rue de Rome.
 - A Grenoble, chez Dechenaux père, quincailler, Grande-Rue.
 - A Gray, chez Gourdan père, épicier.
 - A Genève, chez M. Burkel, droguiste.
 - A Vienne, chez Mouret fils, épicier, rue Marchande.
 - A Nîmes, Roque-Verdier, pharmacien.
 - A Mâcon, M. Charpentier, marchand de papier et d'estampes.
 - A Rive-de-Gier, chez M. Jacques Chollet, épicier, rue Paluy.
 - A Givors, chez M. Thivy, épicier, Grande-Rue.
 - A Saint-Etienne, chez M. Pignol, droguiste-herboriste, rue de Lyon.
 - A Avignon, chez Guibert, pharmacien.
 - A Villefranche (Rhône), Roset, confiseur.
 - A Châlons-sur-Saône, chez Courant, quincailler-coiffeur, au coin de la rue au Change.
 - A Metz, chez Desroches, droguiste.
 - A la Côte-St-André, chez Roland, confiseur, près la Halle.
- Ainsi que dans les principales villes de France.

Syphilis

ET

Maladies Cutanées

SIROP DÉPURATO-LAXATIF DE SÉNÉ,

PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Préparé par PÉRENIN, pharmacien-chimiste, rue du Palais-Grillet ou Puits-Pelu, n^o 25, à Lyon.

Les guérisons opérées chaque jour par ce puissant dépuratif sont un sûr garant à la confiance publique.

Un nombre considérable de personnes affectées de maladies vénériennes les plus graves et les plus opiniâtres, telles que BUBONS, ULCÈRES rongeurs, VEGETATIONS, BOUTONS, ECOULEMENS anciens ou récents, RÉTRÉCISSEMENTS, FLEURS ou PERTES BLANCHES LES PLUS REBELLES, ont été ramenées par son usage à la santé la plus parfaite; il en a été de même de celles atteintes de GALES, rentrées ou répercutées, DÉMANGEAISONS DE LA PEAU, ERUPTIONS, AFFECTIONS DARTREUSES, SCORBUTIQUES et SCROFULEUSES, etc. etc. Ces résultats sont d'autant plus satisfaisants que la plupart d'entr'elles avaient employé divers traitemens infructueux.

Ce Sirop, préparé avec tous les soins que son importance exige, est d'un goût très-agréable et d'un emploi facile; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières et n'exige pas un régime trop austère.

Entièrement végétal, il remédie aux accidens mercuriels.

Prix: 5 francs le 1/4 de pinte.

On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.) (1332)

TRAITEMENT DÉPURATIF,

Des Maladies secrètes, nouvelles ou ancienne., des Dartres et de toute Acreté ou Vice du Sang par le SIROP CONCENTRÉ DE SALSEPAREILLE de QUET, approuvé et reconnu supérieur à tous les remèdes annoncés jusqu'à ce jour.

S'adresser à Lyon, à la pharmacie QUET, rue de l'Arbre-Sec, n. 31, ou dans ses dépôts. (803)

GRAND-THÉÂTRE. — Jeudi 15 septembre 1836. — LES FAUSSES CONFIANCES, comédie; GUILLAUME TELL, opéra. — Six heures.

GYMNASSE LYONNAIS. — Jeudi 15 octobre 1836. — Pour la dernière représentation à ce théâtre de M^{me} Albert: M. et M^{me} GALOCHARD, vaud. — M^{me} DUBARRY, vaud.; LA FIANCEE DU FLEUVE, vaud. — Six heures.

Bourse de Paris du 11 octobre 1836.

Le dernier cours du 5 p. 0/0 a été à 78 65. On est parvenu à le faire hausser jusqu'à 78 55; on est ensuite venu à 28 55, pour fermer à 78 50 offert.

L'actif est resté à 25. On attend l'issue des négociations qui doivent assurer l'issue du paiement du semestre.

Cinq pour cent	105 50	105 70	105 45	105 65
— fin courant	105 70	105 75	105 65	105 70
Quatre pour cent	93 60			
Trois pour cent	78 55	78 55	78 55	78 55
— fin courant	78 45	78 55	78 55	78 50
Rentes de Naples	97 70	97 90	97 70	97 85
— fin courant	97 80	97 95	97 80	97 95
Actions de la Banque	2285			
Quatre Canaux	4200			



V. PENICAUD, Rédacteur en chef.